

**A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**  
 Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**  
 Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**  
 Activités sur d'autres sites : **NON**  
 Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**  
 Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis (ESPO-SaintLouis)**  
 Sigle du programme: **SPOB1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

**Table des matières**

9	9SPOB1BA	9	9
	Introduction .....		2
	Profil enseignement .....		4
4	Compétences et acquis au terme de la formation .....	4	4
	Structure du programme .....		4
	Programme .....	4	4
4	Programme détaillé par matière .....	4	5
4	Programmes particuliers .....	4	9
.12] TJ 0 0 1 rg	Pré-requis .....	4	1

## SPOB1BA - Introduction



## SPOB1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

#### I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine des sciences politiques

- Maîtriser les savoirs fondamentaux des sciences politiques, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.
- Acquérir progressivement une culture poussée en sciences politiques, dans ses différentes branches : relations internationales, études européennes, institutions et régimes politiques (nationaux), études des partis politiques et des groupes de pression, analyse des politiques publiques, des idées politiques, etc.

#### II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires aux sciences politiques

- Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.
- Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés.

#### III. Se former à la démarche scientifique

- Maîtriser et mettre en Œuvre les règles et les principes éthiques de la démarche scientifique en sciences politiques.
- Collecter et traiter avec discernement les données empiriques, tant quantitatives que qualitatives.
  - Acquérir progressivement la capacité à produire, seul-e et en équipe, un travail d'analyse sur des problèmes politiques contemporains.
  - Acquérir progressivement la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche de données, en usant des méthodes de récolte des données les plus appropriées (statistiques, etc.).
- Produire une analyse en autonomie et en collaboration avec ses pairs.
- Faire preuve d'esprit critique et d'indépendance de jugement.
- Acquérir la capacité à traiter les données, à partir d'un état des travaux pertinents en la matière et selon les méthodes d'analyse les plus appropriées.

#### IV. Maîtriser la communication orale et écrite

- Acquérir la capacité à communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales.
- Mettre en pratique des compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère (anglais et néerlandais ou espagnol).
- Se familiariser avec un environnement allophone actif (séjours à l'étranger avec une possibilité d'échange Erasmus en Europe ou hors Europe en troisième année de bachelier).

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences politiques est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits. Il prépare à plusieurs formations de 2e cycle (programmes de Master) que nos étudiant-es poursuivent à Louvain-la-Neuve ou dans une autre institution universitaire en Belgique ou en Europe (pour le détail, se reporter à la rubrique "et après... quelles formations ?").

La première année (1er bloc) est totalement commune aux trois programmes de sciences politiques, information et communication, et sociologie et anthropologie organisés par la faculté. Outre la volonté pédagogique de fonder la formation sur une solide base multidisciplinaire, qui est l'une des marques de fabrique des programmes organisés sur le site Saint-Louis - Bruxelles, ce 1er bloc annuel commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au 2e bloc vers une des deux autres filières en Information et communication ou Sociologie et Anthropologie, sans avoir d'unités d'enseignement à rattraper.

L'affiliation disciplinaire est conçue pour prendre de l'ampleur au fil du cursus : dans le 2e bloc, 20 crédits sont à caractère politologiques, dans le 3e bloc, 30 crédits sont à caractère politologiques.

La structure du programme se compose d'**unités d'enseignement "classiques"** en auditoire, d'introduction aux disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, droit, histoire, économie, psychologie, sociologie, science politique, information et communication), des **enseignements méthodologiques** accompagnés de **travaux pratiques** (ex : Démarches et méthodes de recherche en sciences sociales).

En fin de cursus, un atelier permet en outre de réaliser un travail d'équipe sur le terrain et de présenter celui-ci devant un jury de spécialistes du domaine abordé, jury qui apprécie la qualité de la présentation et la pertinence de l'analyse.

## SPOB1BA Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---




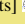
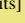
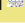
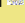
- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

## o Autres sciences humaines et sociales

o BESPO1160	Sociologie	Benedikte Zitouni	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 	X		
o BPOLS1110	Information et communication	Geoffroy Patriarche	FR [q1] [30h+6h] [5 Crédits] 	X		
o BPOLS1113	Analyse des institutions médiatiques	Victor Wiard	FR [q2] [30h+4h] [5 Crédits] 	X		
o BPOLS1111	Anthropologie	Jean-Pierre Delchambre	FR [q2] [30h+9h] [5 Crédits] 	X		
o BPOLS1121	Histoire du temps présent	Bérengère Piret	FR [q2] [30h+11h] [5 Crédits] 	X		
o BPOLS1124	Philosophie morale	Raphaël Gély	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 			X
o BPOLS1125	Psychologie générale et sociale	Karine Dejean (coord.) Mauricio Garcia Penafiel	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 			X



8





## PROGRAMMES PARTICULIERS

---

> [Bachelier en sciences politiques, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#) [ <https://uclouvain.be/prog-2024-spob1ba-programme> ]  
> [Bachelier en sciences politiques, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en histoire\]](#) [ <https://uclouvain.be/prog-2024-spob1ba-programme> ]

### ***Bachelier en sciences politiques, orientation générale [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit]***

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2 3

---

○



***Bachelier en sciences politiques, orientation générale [Bachelier  
supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en histoire]***

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel



- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

---

#### # Tableau des prérequis

**BANGL1292** "Anglais II" a comme prérequis BANGL1192

- BANGL1192 - [Anglais I](#)

**BANGL1392** "Anglais III" a comme prérequis BANGL1292

- BANGL1292 - [Anglais II](#)

**BCOMU1210** "Communication, culture et interactions sociales" a comme prérequis BPOLS1110

- BPOLS1110 - [Information et communication](#)

**BCOMU1211** "Corporate communication and public relations" a comme prérequis BPOLS1110

- BPOLS1110 - [Information et communication](#)

**BCOMU1212**

- BPOLS1120** "Droit public" a comme prérequis BESPO1176
- BESPO1176 - Droit
- BPOLS1233** "Méthodes quantitatives II: Statistique" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1252** "Questions spéciales d'anthropologie" a comme prérequis BESPO1160 OU BPOLS1111
- BESPO1160 - Sociologie
  - BPOLS1111 - Anthropologie
- BPOLS1320** "Media en politiek" a comme prérequis BESPO1162 OU BPOLS1110
- BESPO1162 - Science politique
  - BPOLS1110 - Information et communication
- BPOLS1321** "Society and Environment" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - Science politique
  - BESPO1160 - Sociologie
- BPOLS1330** "Méthodes quantitatives I: Production des données" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1331** "Méthodes quantitatives III: Analyse des données" a comme prérequis BPOLS1233 ET BPOLS1330
- BPOLS1233 - Méthodes quantitatives II: Statistique
  - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
- BPOLS1352** "Ateliers" a comme prérequis BSOCA1330 ET BPOLS1330 ET BPOLS1231
- BSOCA1330 - Méthodes de terrain: Observation et entretiens
  - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
  - BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BSOCA1210** "Sociologie de la culture" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1211** "Analyse des théories sociologiques" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1310** "Sociologie de l'action collective" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1312** "Socio-anthropologie du symbolique" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1313** "Sociologie historique de l'intégration européenne" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1314** "Milieu en samenleving" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - Science politique
  - BESPO1160 - Sociologie

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#)

o Informatique et méthodes

o BPOLS1150



***SPOB1BA - 2e bloc annuel***

---

- 
-

● BNEER1282	<b>Néerlandais II</b> 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i>	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont	NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	--	--

## SPOB1BA - 3e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

---

o Atelier pluridisciplinaire

o BPOLS1352

Ateliers

Benjamin Denis  
Marie Dufrasne  
Sophie Jacquot

⌘ BHIST1283

Histoire approfondie du moyen âge

Eric Bousmar

⊗ BHDPO1315	EU politics 🇺🇦	Valentina Brogna	FS [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1340	Théorie générale de l'Etat et de l'Union européenne 🇺🇦	Hugues Dumont	FS [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

⊗ BCOMU1210	Communication, culture et interactions sociales 🇺🇦	Geoffroy Patriarche	FS [q2] [30h +6h] [5 Crédits] 🌐
	⊗ BCOMU1213		
⊗ BCOMU1213	Intercultural communication 🇺🇦	Greet De Baets	FS [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**



## SPOB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études se••

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Sainam3n/is Bruxelles2.953002cheléc





- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)

[Master@uclouvain.be](#)

- [Master \[60\] en sciences politiques, orientation générale](#)
- [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)

## GESTION ET CONTACTS

---

### L'administration facultaire

02 211 78 79 - [espo-slb@uclouvain.be](mailto:espo-slb@uclouvain.be)

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

### Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#)